

AUJOURD'HUI

BERCHÈRES Saint GERMAIN

Le Mot du Maire

2010 : Un grand millésime pour notre commune.

C'est une grande année, à marquer d'une pierre blanche.

En effet 2010 concrétise de très lourds dossiers.

Notre PLU est enfin adopté, il nous permettra l'évolution de notre village tout en contrôlant les constructions afin de lui préserver son caractère rural.

Les grands projets de l'assainissement débiteront en juin par la construction de la station d'épuration et le raccordement de Saint Germain à l'assainissement collectif, ainsi que le renforcement de la canalisation d'eau potable avenue de Chartres. La mise en service de la station d'épuration est prévue pour la fin de l'année.

C'est ensuite la construction de la nouvelle école qui prendra forme vers le mois de septembre ce qui nous projettera sur une ouverture pour la rentrée 2011.

Tous ces dossiers ont reçu diverses subventions, attribuées grâce au travail de tous les conseillers municipaux, qui ont voulu que toutes les Berchéroises et Berchérois accèdent à un confort de vie qui fait, et fera de notre village, un lieu de bien être.

Je m'associe à eux pour vous souhaiter un bon été et de très bonnes vacances.

André JULIEN
Maire

Eau – Assainissement – Eclairage

Commission des Eaux

Le Conseil Municipal du 27 avril a autorisé la recherche d'un maître d'œuvre concernant les travaux de renforcement de la canalisation de la Grande rue entre la mairie et la rue des Forges. Ces travaux doivent être réalisés avant la réfection de la chaussée devant la future sortie de l'école.

De même, ce bureau d'études devra présenter un projet pour le renforcement et remplacement de la canalisation rue de Chartres à Saint Germain, simultanément au passage de l'assainissement.

Le prix du m³ d'eau potable a été fixé pour 2010 à 1,50 Euros ce qui représente une augmentation par rapport à 2009 pour prévoir les travaux de recherches et suppressions des fuites et cassures nombreuses sur un réseau très âgé.

Suite à de nombreux courriers échangés avec la Direction des routes, il est enfin signé une convention pour régulariser l'installation d'un pylône radio sur le château d'eau de Saint Germain. La négociation a finalement conduit au versement d'une redevance annuelle de 750 Euros pour le budget de la commune.

Il est rappelé que la qualité et les caractéristiques physico-chimiques de l'eau délivrée par le syndicat de Soulaire puis distribuée par la commune, sont affichées à la porte de la Mairie.

Commission de l'assainissement

Les subventions ou dérogations étant toutes parvenues à ce jour, il est donc possible maintenant de démarrer les travaux d'assainissement tant pour la station route de Jouy que pour le réseau de collecte à Saint Germain. Après la période de mise en chantier, les travaux proprement dits commenceront le 7 Juin 2010 pour une période de 6 mois.

Les raccordements des différentes habitations pourront se faire à ce moment là. A ce sujet, le Conducteur de travaux de l'entreprise SOGEA, entreprise adjudicataire de l'ensemble du marché, prendra rendez-vous avec tous les propriétaires individuellement pour fixer d'un commun accord, la position et l'altimétrie de la boîte de raccordement en limite du domaine public.

Le conseil municipal a fixé à 1 800 Euros pour les nouvelles constructions et à 600 Euros pour les pavillons existants, le montant de la taxe de raccordement donnant accès à la boîte de branchement sous domaine public. Un échancier du paiement pourra être étudié à chaque cas avec la perception. Parallèlement, la taxe d'assainissement, adossée à la consommation d'eau potable a été maintenue à 1,40 Euros par m³.

Il est rappelé que sous le domaine privé le raccordement, qui doit être fait dans les trois ans suivant la mise en service du collecteur public, est à la charge du riverain et réalisé par les moyens de son choix.

Commission de l'éclairage

Les travaux de modernisation de l'éclairage de la Grande rue se montent à 47 300 Euros et une subvention de 50% est accordée par la RSEIPC. La pose des nouveaux câbles se fera pour une grande partie dans les fourreaux déjà prévus à cet effet, le tout étant terminé avant la réfection de voirie à la sortie de l'école.

ENTREPRISE BORG

Plombier, Chauffagiste

Dépannage plomberie

Réparation de toute fuite d'eau ou de gaz

Robinetterie

Réparation et installation :

-WC et urinoirs

-réservoir attenant, haut et encastré

- chasse d'eau

- broyeur

Ramonage cheminée, insert, chaudière fioul, chaudière gaz

Tel : 02 37 22 85 04 - port : 06 59 19 16 24

23 Grand rue – BERCHERES SAINT GERMAIN

Installation, Entretien, Dépannage, Devis et interventions rapides

Enfance – Sports – Loisirs

Il a été installé une barrière végétalisée le long du stade de football de Berchères.



L'installation a été effectuée par les employés municipaux

Environnement – Nature – Patrimoine

Plan d'Eaux des Forges

La Commission Environnement – Nature – Préservation du Patrimoine continue, avec le concours actif et l'implication bénévole des habitants de Berchères Saint Germain, le nettoyage du Plan d'eau des Forges.

Le travail engagé depuis plusieurs journées passées sur le site des Forges commence à donner de bons résultats.

Les abords de l'étang jusque là difficiles d'accès retrouvent peu à peu un aspect engageant invitant le promeneur à contourner le plan d'eau.



Installateur agréé



Portes automatiques

Le Confort à votre Service !!!

- Automatisation de portes et portails
- Portails Alu, Métallique (fabricant)
- Portes de garage

Professionnels et particuliers

1, rue de la Dragonnerie
28300 Berchères Saint Germain
Portable 06 03 51 15 14 – Fax : 02 37 22 86 17

02 37 22 86 00

E-mail : ets.lamyjames@wanadoo.fr





Bien sûr il reste encore du travail à accomplir, mais les efforts louables des bénévoles contribuent de manière bien visible à l'amélioration du site.

Ainsi, le 17 mars dernier, plusieurs bénévoles se sont encore retrouvés pour continuer ce travail.

Il faut noter que parmi eux figuraient des enfants qui ont été actifs tout au long de la journée.

Comme pour les fois précédentes, les bois ont été brûlés sur place, les déchets de verre ont été déposés dans les containers de la commune, les métaux et plastiques ont été pris en charge par les employés communaux.



Les bénévoles se sont retrouvés autour d'un barbecue pour la pause de mi-journée.



La majorité des plus gros déchets a été retirée, il reste maintenant un nettoyage de finition au râteau pour retirer les petits déchets subsistants.

Le site retrouve peu à peu son aspect originel et bientôt, après d'autres journées de travail, le contournement à pied sera possible.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette action bénévole et citoyenne, individuellement ou en famille, enfants ou adultes, pour la sauvegarde de notre patrimoine écologique.

Canal Louis XIV

Après l'octroi des subventions par les différents services et personnes sollicités, nous avons entrepris le bornage du chemin d'accès à la Grande Arche.

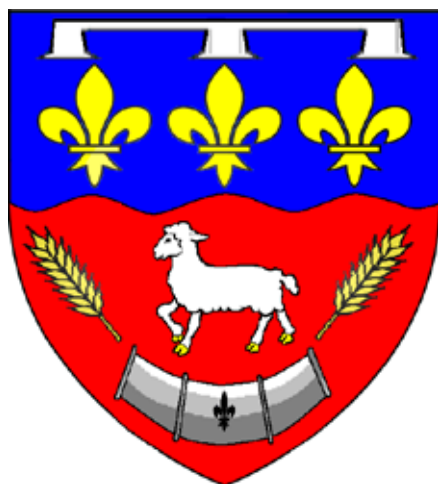
Dès l'obtention des devis des entrepreneurs, les travaux commenceront.

Le chemin sera la première tranche des travaux. Suivront ensuite l'élagage du monument puis la pose des pontons de bois.

Le Conseil Général, en collaboration avec le SIPAC, placera des panneaux d'informations à l'entrée de l'Arche et vers le chemin montant au siphon.

Le Blason de Berchères Saint Germain.

Coupé ondé en 1 d'azur aux 3 fleurs de lys d'or et lambel d'argent. En 2 de gueule, au mouton d'argent onglé d'or, flanqué des épis de blé d'or, surmontant le tuyau frappé du lys Royal sable sur la pointe.



Coupé ondé :

Le blason est partagé en deux parties dont la coupure est en vagues symbolisant les rivières de l'Eure et Loir.

En 1 d'azur aux 3 fleurs de lys d'or et lambel d'argent :

En 1 indique la partie haute du blason.

3 fleurs de lys dorées sur fond bleu Roi surmontées d'un lambel de couleur blanche.

A l'origine, le « label » est un ruban placé sur le côté du casque des guerriers gaulois.

Il est, sur les armoiries, constitué d'une traverse horizontale, souvent nommée "fil" et orné de pendants.

Ce lambel se transmettait sur les armoiries de père à ses fils.

À la mort du père, le fils aîné prenait possession de l'héritage, y compris des armoiries. Le lambel allait alors sur le blason du fils cadet. Par la suite, les familles issues de cadets prirent l'habitude de porter le lambel sur leur blason. Cela fit du lambel la brisure la plus utilisée en France.

Le lambel se retrouve sur les armoiries de l'Eure et Loir et celles de la région Centre, mais aussi sur beaucoup d'armoiries de France tant pour des régions que pour des familles.

Les trois fleurs de lys et la couleur bleue marquent l'appartenance des provinces et de la région à la couronne Royale.

Cette couleur et ces fleurs de lys se retrouvent sur les blasons des armes de Jeanne d'Arc, de Touraine, du Berry, de l'Orléanais et du Perche mais aussi sur bon nombre d'armoiries de provinces et de régions françaises.

En 2 de gueule :

En 2 indique la partie inférieure du blason.

De gueule est le terme héraldique signifiant le rouge repris ici du blason de Chartres datant approximativement du milieu du XIV siècle, le canton auquel appartient Berchères Saint Germain.

Au mouton d'argent onglé d'or :

Terme héraldique pour désigner la couleur blanche du mouton ainsi que les sabots de couleur jaune.

Le mouton symbolise l'histoire de l'élevage ovin de la commune et en même temps, les travaux de Pasteur sur les vaccins mis au point à Saint Germain contre la maladie du « charbon ».

On retrouve à Chartres, en face de la Préfecture, un monument scénique rappelant les travaux de Pasteur à Saint Germain, ainsi qu'une stèle à la mémoire de Pasteur dans une ferme de Saint Germain.

Flanqué des épis de blé d'or :

C'est la référence au monde agricole qui entoure Berchères et rappelle le caractère rural de notre commune.

Surmontant le tuyau frappé du lys Royal sable sur la pointe :

Sur la pointe désigne, en héraldique, le bas du blason.

Le tuyau de fonte représente un tronçon de l'ensemble du dispositif qui devait, selon certaines hypothèses, être utilisé pour le passage de l'eau du Canal entre les deux siphons situés sur la commune. Quelques exemplaires seraient entreposés à Versailles.

Il symbolise le Canal Louis XIV construit sur le domaine communal.



Cimetière

Le 5 mars 2010 au cimetière, ont été établis 62 procès verbaux de constat d'abandon de concessions perpétuelles. Certains en présence des ayant droits, d'autres non, malgré nos avis dans la presse régionale.

Nous sommes à la recherche des ayant droits de ces concessions : toute personne ayant des informations sur ces tombes (signalées par des pancartes) est priée de se faire connaître en mairie.

Concernant la suite de la procédure, deux cas peuvent se présenter : ou les tombes concernées sont remises en état dans un délai de trois ans, ou la mairie peut décider de reprendre ces emplacements en retirant à ses frais les ornements funéraires et les restes mortels (après un second procès verbal contradictoire).

Cette procédure nous permettra de rendre au cimetière toute la décence qu'il mérite.

Urbanisme

C'est en séance du 27 avril 2010 que le Conseil Municipal, à l'unanimité, a entériné le PLU.

La commune est enfin équipée d'un plan local d'urbanisme qui lui permet d'envisager de nouvelles constructions, d'une manière raisonnée.

Les détails sont consultables en mairie.

Bâtiments



Il manquait sur le monument aux morts les noms de 8 soldats, natifs de la « Haute-Volta » et de la « Côte d'Ivoire », tués sur le territoire de la commune le 16 juin 1940.

Cet oubli est depuis le 30 avril réparé.

Leur nom y est maintenant gravé et un hommage leur a été rendu le 8 mai dernier.

A propos de l'extension du groupe scolaire, nous reviendrons sur ce dossier dans le prochain bulletin. Nous abordons la phase finale : la consultation des entreprises.

Le Jardin de la Vallée
FLEURISTE

RECEPTION

MARIAGE

DEUIL

2, Place de 21 Octobre 1870 - 28300 JOUY Tel: 02 37 23 14 56

Fêtes

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Le conseil municipal des jeunes



Le conseil municipal en compagnie de Christian GIGON, notre conseiller général



Les médaillés du travail, promotion 2010

BANQUET DES ANCIENS

Cette année encore, le banquet des anciens a rassemblé un large public : 35 seniors dont nos doyens Madame CAZES et Monsieur SEGUIN et la majorité du conseil municipal étaient présents.



Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous, accompagnés d'un excellent repas.

Merci à tous nos anciens sans qui cette fête n'est pas possible et à l'année prochaine!

Les maternelles ont chanté à Rencontres en chantant à Lucé avec Thierry Torre et Pascal Leparq.



NAISSANCES :

Louison CUROT	le 15 janvier 2010
Agnès LAMBERT	le 26 janvier 2010
Romane BORG	le 6 mars 2010
Mathilde DUCHERE	le 16 mars 2010

DECES :

Michel POMIER	le 7 février 2010
Guiseppe MAGAGNINI	le 24 avril 2010
Micheline LEDUC	le 28 avril 2010

Une vraie Berchéroise !

Romane n'a pas attendu d'aller à la maternité pour montrer le bout de son nez, en effet le 6 mars 2010, elle est venue au monde chez son papa et sa maman au 23 Grande Rue à Berchères.

Cela n'était pas arrivé depuis 25 ans





MISTER FLAT INFORMATIQUE
MAINTIEN & PVI - HEBDOMAIDRE

WWW.MISTERFLAT.FR

02 37 21 86 72
 magasin@misterflat.fr

Horaires d'ouverture
 Lundi: 15h - 19h
 Mardi au Vendredi: 9h - 12h 14h - 19h
 Samedi: 9h - 12h 14h - 18h
 Fermé jeudi matin

VENTE REPARATION FORMATION ASSISTANCE A DOMICILE
 5 avenue des parigaudes - 28 300 JOUY

Le Comité des fêtes

Malgré l'annulation de notre traditionnelle COURSE AUX MOTS en 2009 faute de participants, le Comité des Fêtes a souhaité persévérer en 2010 : bien lui en a pris, environ 50 personnes étaient présentes cette année. Elles ont dû répondre aux questions saugrenues des membres du comité : il s'agit de donner, dans un temps limité, le maximum de mots sur un thème donné. Mais seules les réponses figurant dans la liste de 10 mots sélectionnés par les gentils organisateurs sont valables. Pas si simple!! Tous les joueurs présents ont souhaité qu'il y ait une édition 2011... Nous vous attendons donc encore plus nombreux l'année prochaine.

En revanche, notre traditionnel TOURNOI DE FOOT, prévu cette année le samedi 1^{er} mai a été annulé faute de participants inscrits.

Nous sommes à votre disposition pour toute remarque ou suggestion sur les manifestations que nous organisons.

Les prochaines dates à retenir

13 juillet	Barbecue
25 septembre	Pot d'accueil des nouveaux arrivants
19 novembre	Soirée Beaujolais
28 novembre	Marché de Noël

Jacqueline SCHUSTER et son équipe, Delphine JACQUES, Sylvie POIRIER, Christian POIRIER, Serge SCHUSTER, Jacqueline JULIEN, André JULIEN et Stéphane VARESCHI.



Cher public !

Encore merci à tous ceux qui ont voulu nous encourager en réservant leur place pour le dîner dansant « années 60-70 ». Malheureusement vous étiez trop peu (50 adultes) si bien que les contingences matérielles et financières nous ont contraints à annuler la soirée. Une fois la désillusion des organisateurs et la déception de ceux qui avaient réservé surmontées, nous comptons bien vous retrouver, suffisamment nombreux cette fois et autant motivés qu'en 2009, lors d'une prochaine manifestation....

Dernière minute :

Les Bercheronnettes récidivent pour la fête de la musique, et organisent un karaoké le 19 juin à partir de 20h30 dans la cour de l'école.
Entrée gratuite.

Buvette, snack et gâteaux
Réservation possible au 02.37.22.89.52 (Jacqueline SCHUSTER)

la jovienne
pizzas artisanales à emporter
paninis, prestos, roulés apéritif.
02.37.22.34.16
<http://lajovienne.blog.sfr.fr>



Association des Parents



des Petites Canailles

Voici une photo du spectacle de Noël 2009.



L'année 2010 a commencé par notre traditionnel loto qui a eu un franc succès.

Les prochaines dates à retenir :

- rendez-vous sur le terrain multisports de Poisvilliers le **6 juin** prochain pour une **grande chasse au trésor et un pique-nique géant** ouverts à tous.
- **la kermesse des écoles le vendredi 25 juin en fin d'après-midi**
- **le spectacle de Noël le samedi 18 décembre**

Thérèse
Esthétique

9 rue Albert, La Maingot
28300 Berchères St Germain
06 27 77 99 36

A l'institut ou à votre domicile
Relaxation, Amincissement, palper rouler,
Soins du visage, épilations, ...
Vente de produits de beauté Bio
06 27 77 99 36
www.theresa-esthetique.com

Pensez aux bons cadeaux
Offrez de la relaxation





L'A. F. R. prépare sa rentrée 2010/2011

- Cours de gymnastique douce et tonic par une éducatrice sportive spécialisée

La reprise des cours se fera le 8 septembre 2010 ; le premier cours est gratuit pour permettre aux futurs adhérents de « prendre l'ambiance des cours » avant une inscription définitive le 15 septembre 2010. Les bulletins de préinscription sont à retirer à la mairie début juin et à retourner pour le 23 juin.

- La reprise des cours de danses est à nouveau à l'étude mais dépend en partie du nombre d'inscrits.

Nous aimerions connaître vos attentes à ce sujet avant le 15 juin :

- Ce projet vous intéresse –t'il ?
- Que souhaiteriez-vous ? (style, forme, variations)

- Stage de cartonnage, encadrement, abat-jour

Ces stages sont assurés par une animatrice professionnelle une journée par mois. Cette nouvelle activité a remporté un franc succès depuis sa création en janvier ; les cours reprendront en septembre également (le nombre de places est limité). Préinscription en juin ; bulletins à retirer en mairie début juin.

- Rappel : « Baby grenier » le 19 décembre 2010

Stand de vente pour jouets, vêtements et puériculture de « 0 à 12 ans ». Les inscriptions auront lieu vers le 15 novembre.

Pour toutes ces manifestations, l'AFR vous préviendra par un document précisant les détails dans les boîtes aux lettres et vous pouvez toujours prendre des renseignements auprès de :

Yolande Tourne au 02.37.22.86.85 ou Michèle Bellenoue au 02.37.22.80.30

Les Anciens Combattants

Bercheres Saint Germain le 8 mai 2010

A la demande des Anciens Combattants, le conseil municipal a fait graver sur le monument aux morts le nom des tirailleurs du 26^{ème} RTS tués sur la commune, 1 métropolitain et 7 soldats d'Afrique Noire.

Après avoir remercié les élus, le président des A.C. dans un bref résumé a relaté la journée du 16 juin 1940, où 139 militaires français trouvèrent la mort dans les environs, face à un ennemi supérieur en nombre et en armement.

Ils étaient français ! Ils méritaient cet hommage ! fut la conclusion du président.

Une jeune écolière lut le message de U.F.A.C., puis discours du Maire, dépôt de gerbe, appel aux morts suivis de la Marseillaise.

Toutes les personnes présentes furent invitées au pot de l'amitié.

Pour la première fois les Anciens Combattants ont organisé leur repas annuel à la salle Gabriel.

Une très bonne ambiance, agrémentée d'un repas digne de ce nom, mijoté par « Johannes Laverton », nous a permis de passer un agréable moment, et pourquoi pas de recommencer l'année prochaine.

Le président des Anciens Combattants, R. Millochau

Cela faisait 12 ans que la compagnie des sapeurs pompiers organisait le TELETHON. En 2008, nous avons annoncé notre désir d'arrêter, mais comme certains bénévoles s'étaient manifestés, nous avons décidé de refaire une année de plus pour pouvoir passer le flambeau. Mais malgré quelques bonnes volontés (que je remercie), personne à ce jour n'est prêt à reprendre l'organisation de cette manifestation qui est relativement lourde.

C'est pourquoi je profite de cet article pour donner ma démission de présidente, avec grand regret. La compagnie des sapeurs pompiers garde un très bon souvenir de ces 12 années et surtout remercie tous ces bénévoles qui nous ont suivi pendant tout ce temps. Nous aurions aimé que cela continue, mais la vie en a décidé autrement et cela est fort dommage.

Patricia LHOSTE

